

DEMANDE DE SUBVENTION AIDE A LA PROFESSIONNALISATION ANNEE 2024



Vous remplissez cette fiche uniquement si vous demandez une subvention affectée spécifiquement à l'aide à la professionnalisation des éducateurs sportifs de votre club. L'aide à la professionnalisation a pour objectif de soutenir les associations sportives mordelaises développant l'emploi d'éducateur sportif (création ou complément d'activité) dont la mission prioritaire est de mener des actions auprès des – de 18 ans.

La demande de subvention doit répondre aux critères suivants :

- Les missions de l'éducateur sportif doivent être en majorité tournées vers les jeunes de – de 18 ans,
 - L'éducateur sportif doit être recruté par la structure associative faisant la demande,
 - L'éducateur sportif ne doit pas être membre du bureau de l'association,
- Le club sportif doit assurer dans ce cadre la participation à des événements communaux sportifs.

Nom de l'association :

Nom et prénom du référent :

Adresse :

Téléphone : Email :

Demande d'aide à la professionnalisation pour :

- une création de poste d'éducateur sportif un complément de poste d'éducateur sportif

Documents à transmettre :

- Courrier à l'intention de Monsieur le Maire ;
- Présentation de la fiche de poste : missions, objectifs, perspectives et moyens matériels mis à disposition ;
- Détail du nombre d'heures par mission et par tranche d'âges ;
- Présentation de la copie du diplôme professionnalisant dans le domaine de l'éducation sportive et des attestations de formations complémentaires réalisées ;
- Bilan financier année N, budget prévisionnel année N+1 et épargne au 1^{er} juin 2023.

 **Toute demande transmise sans l'ensemble des pièces annexes ne sera pas traitée.**

En cas de validation de la demande, le soutien sera contracté sur trois ans et correspondra à 25 % du coût du salaire chargé correspondant au 1^{er} échelon de la grille indiciaire du grade d'éducateur sportif des APS les deux premières années, puis 12,5 % la 3^{ème} année, en fonction des moyens financiers disponibles de la commune.

Date et signature du Président : Fait à Mordelles, le

Partie réservée au service

Date :

Projet accepté

A hauteur de : €

Projet refusé